



En 2019: 7 7258 personnes ont bénéficié d'une aide alimentaire ,
843 personnes ont été aidées pour l'habillement
50 personnes ont participé au repas de fin d'année dans
un restaurant de la ville
2 sorties familles on ue lieu (11 familles)
95 enfants participés la JOV. Plus 614 journées
de vacances .PNV 494enfants ont reçu un jouet neuf

L'essentiel 2019

Cette publication s'adresse particulièrement à vous qui soutenez financièrement l'action du Secours populaire : donateurs, financeurs publics et privés. Les éléments financiers reflètent notre activité. Cette transparence vous est due.

Mais ces éléments n'ont de sens qu'au regard des personnes aidées. En 2019, dans le Cher, le Spf a rencontré, dans ses 5 permanences d'accueil, 9 867 personnes, soit 3 651 ménages. L'aide qui s'en est suivie est diverse : après l'accueil, l'écoute et le soutien moral, l'aide matérielle est le plus souvent alimentaire, mais aussi vestimentaire, mobilière ou financière pour régler une facture liée au logement. Les vacances, les loisirs, la culture ... sont également des droits sociaux fondamentaux pour lesquels nous aidons les personnes, tant les enfants que les adultes, les familles que les personnes seules : 40 % des personnes aidées sont des enfants ; 36 % des ménages aidés sont des familles monoparentales et 32 % des personnes seules.

Il ne faut pas oublier les destinataires de la solidarité internationale, avec le soutien à des projets de développement au Laos (lycée de Tan Mixay) mais aussi lors de situations d'urgence (aide pour les réfugiés, ainsi que les catastrophes en France et dans le monde.

Cette solidarité n'est possible que grâce aux ressources collectées : le soutien financier des donateurs et celui des organismes publics et privés bien sûr. Merci à vous ! Mais aussi grâce aux initiatives et aux dons en nature, et l'implication des bénévoles collecteurs. Merci à eux ! J'attire votre attention sur l'effet multiplicateur expliqué en fin de dernière page : c'est le résultat de l'effort conjugué de l'effort conjugué de tous.

Merci à eux



SONJA GOUSSARD

**Secrétaire Générale
Fédération du Cher**

*La solidarité du
SPF est de plus
en plus
indispensable*



GÉRARD CAQUAIS

**Trésorier
De la Fédération du Cher**

En 2019, les donateurs et bénévoles du Secours populaire du Cher ont par leur dons, parrainages, travail, et produits d'initiatives multipliés ses ressources, nous permettant ainsi d'augmenter la solidarité dans le département.

Le budget 2019 fait apparaître que 71 % des ressources proviennent des autres produits de gestion (dons, parrainages, produits d'initiatives, etc.), et 19 % des subventions publiques. (Aides pour les salaires CAP'ASSO et CAE, aide de la Région, du Département et des Communes, CAF, MSA.

Ceci nous permet de consacrer la totalité des dons à la lutte contre la précarité.

Mais la solidarité entraîne aussi des dépenses : frais de stockage (produits alimentaires et surgelés, vêtements et autres), salaires, entretien des véhicules et des locaux ainsi que des frais annexes.

Il est à noter que le principal de nos ressources émane des produits d'initiatives, ce qui doit nous inciter à fidéliser nos donateurs et à rechercher de nouveaux partenariats.

Une assurance pour donner en confiance

Le Comité de la Charte du don en confiance est un organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public. Il réunit 90 associations et fondations, membres agréés. Le comité a pour objectif de promouvoir la transparence et la rigueur de la gestion pour permettre le « don en confiance ». Il a élaboré une charte de déontologie et donne son agrément aux organisations qui s'engagent volontairement à la respecter et à se soumettre à ses contrôles. Le document que nous publions contribue à donner annuellement une information claire et synthétique sur l'organisation. Il rend compte de façon transparente aux donateurs et au public des ressources provenant de la générosité publique reçues par l'organisation et de ce qu'elle en fait. L'agrément du Secours populaire a été renouvelé en 2019.



1- Comptes du SPF 2019

Des comptes certifiés

Les comptes de la Fédération du CHER, comme ceux de l'ensemble des fédérations, ont été intégrés dans ceux de l'Union nationale. À ce titre, ils ont fait l'objet d'une certification par le Commissaire aux comptes de l'Union nationale.

Secours populaire français
Fédération du CHER 1 RUE
JULIEN LAUPRETRE 18000
BOURGES 02 48 50 44 86



Compte d'emploi des ressources

(Compte d'emploi des ressources du Secours populaire français au 31 décembre 2019)

Ce compte d'emploi des ressources présente les dépenses de la Fédération du CHER en 2019 et la manière dont elles ont été financées par la générosité du public.

Emplois

Les missions en France (accueil, distributions alimentaires, vacances, PNV, loisirs et culture, aides financières) et à l'étranger (urgence et projets) représentent 77 % de nos ressources

| Emplois en euros | Emplois 2019 (= compte de résultat) | Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées en 2019 |
|---|--|---|
| Missions sociales | 363 223 | 78 989 |
| Réalisées en France | 357 287 | 78 154 |
| Réalisées à l'étranger | 5 935 | 834 |
| Frais de recherche de fonds | 14 167 | 0 |
| Frais d'appel à la générosité du public | 13 897 | 0 |
| Frais de recherche des autres fonds privés | 0 | 0 |
| Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics | 270 | 0 |
| Frais de fonctionnement et autres charges | 66 818 | 0 |
| Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public | | 78 989 |
| Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat - I | 444 207 | |
| Dotations aux provisions - II | 0 | |
| Engagements à réaliser sur ressources affectées - III | 7 073 | |
| Excédent de ressources de l'exercice - IV | 32 057 | |
| Total général - (I + II + III + IV) | 483 337 | |
| Part des acquisitions d'immobilisation brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public - V | | 0 |
| Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées - VI | | 0 |
| Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public - VII | | 78 989 |
| Contributions volontaires en nature | | |
| Missions sociales | 1 258 159 | |
| Frais de recherche de fonds | 35 308 | |
| Frais de fonctionnement et autres charges | 166 528 | |
| TOTAL | 1 459 996€ | |

Ressources

Plus de la moitié soit 70 % de nos ressources vient des produits d'initiatives, de la participation à la solidarité, des dons des particuliers, des entreprises et associations. Les subventions publiques représentent 19%.et 11% proviennent de produits divers

| Ressources en euros | Ressources collectées sur 2019 (= compte de résultat) | Suivi de ressources collectées auprès du public et utilisées en 2019 |
|---|--|--|
| Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice | | 0 |
| Produits de la générosité du public | 80 562 | 80 562 |
| Dons et legs collectés | 80 562 | 80 562 |
| Dons manuels non affectés | 19 310 | 19 310 |
| Dons manuels affectés | 61 252 | 61 252 |
| Legs et autres libéralités non affectés | 0 | 0 |
| Legs et autres libéralités affectés | 0 | 0 |
| Autres produits liés à la générosité du public | 0 | 0 |
| Autres fonds privés | 248 608 | |
| Subventions et autres concours publics | 92 377 | |
| Autres produits | 50 236 | |
| Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat - I | 471 782 | |
| Reprise de provision - II | 0 | |
| Report des ressources non encore utilisées des exercices antérieurs - III | 11 555 | |
| Variation des fonds dédiés collectés auprès du public - IV | | -1 573 |
| Insuffisance de ressources de l'exercice - V | 0 | |
| Total général - VI (I+II+III+IV+V) | 483 337 | 78 989 |
| Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public - VII | | 78 989 |
| Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice | | 0 |
| Contributions volontaires en nature | | |
| Bénévolat | 1 002 723 | |
| Prestations en nature | 104 362 | |
| Dons en nature | 352 910 | |
| TOTAL | 1 459 996€ | |

indépendance et transparence



au 31 décembre 2019

Le bilan est une photographie au 31 décembre de la situation patrimoniale et financière du Spf.

Actif

Passif

L'ACTIF IMMOBILISE comprend ...

(Les immobilisations corporelles (locaux, véhicules, matériel de bureau et de manutention ...) Immobilisations cumulées 325867 €. Les immobilisations financières (300 €) sont les cautions pour la location de salles Ces investissements garantissent la réalisation des activités d'accueil et de solidarité et la pérennité du fonctionnement des structures du SFP tout en garantissant son indépendance.

LES CAPITAUX PROPRES

Passif comprennent les fonds statutaires pour 124 484 €. Le résultat de l'exercice est de 32 057 €.

LES FONDS DEDIES

Représentent les ressources qui n'ont pas été totalement consommées durant l'année 2019 (dons, subventions et autres ressources) et que l'association s'engage à utiliser conformément aux souhaits des donateurs.

DETTES

Correspondent aux sommes qui restent dues au dernier jour de l'année et qui peuvent être réglées dès le mois de janvier suivant. Les dettes fiscales sont en baisse les autres dettes sont en augmentation

L'ACTIF CIRCULANT comprend

Principalement des valeurs mobilières de placements et des disponibilités. Il est important de noter que le SFP gère ses placements en « bon père de famille » en respectant les règles de prudence. Ils sont mobilisables à tout moment.

| Actif net en euros | 2019 | 2018 |
|---------------------------------|----------------|----------------|
| Immobilisations incorporelles | 0 | 0 |
| Immobilisations corporelles | 325 867 | 342 065 |
| Immobilisations financières | 0 | 300 |
| I. Actif immobilisé | 325 867 | 342 365 |
| Stocks et en cours | 0 | 0 |
| Créances | 45 975 | 35 878 |
| Valeurs mobilières de placement | 209 187 | 127 327 |
| Disponibilités | 164 706 | 126 484 |
| Charges constatées d'avance | 5 232 | 7 719 |
| II. Actif circulant | 425 099 | 297 407 |
| Total de l'actif (I+II) | 750 966 | 639 772 |

| Passif en euros | 2019 | 2018 |
|--|----------------|----------------|
| Fonds propres : | 512 223 | 465 167 |
| Fonds statutaires sans droit de reprise | 124 484 | 109 484 |
| Projet associatif et réserves | 3 000 | 0 |
| Report à nouveau | 352 682 | 349 267 |
| Résultat de l'exercice | 32 057 | 6 415 |
| Autres fonds | 186 377 | 129 029 |
| I. Fonds propres | 698 600 | 594 195 |
| II. Écart de combinaison | 0 | 0 |
| III. Provisions | 0 | 0 |
| IV. Fonds dédiés | 9 563 | 14 045 |
| Emprunts et dettes financières | 0 | 0 |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | 21 724 | 9 704 |
| Dettes fiscales et sociales | 10 613 | 11 918 |
| Dettes sur immobilisations | 0 | 0 |
| Autres dettes (dont charges à payer) | 10 316 | 8 354 |
| Produits constatés d'avance | 150 | 1 556 |
| V. Dettes | 42 802 | 31 531 |
| Total du passif (I+II+III+IV+V) | 750 966 | 639 772 |

POUR PLUS DE DETAILS Les comptes 2019 combinés du SPF ont été certifiés par le commissaire aux comptes de l'union nationale et ont été votés en assemblée générale en septembre 2020. Pour les obtenir : Secours populaire, 9-11 rue Froissart 75140 Paris cedex 03 ou www.secourspopulaire.fr/finances

Des finances au bénévolat

Recettes par nature

1: Produits de la générosité du public (dons des particuliers) **80 562 €**

2: fonds privés (produits d'initiative, participation à la solidarité et dons des entreprises) **248 608 €**

3: Subventions et autres concours publics **92377 €**

4: Autres produits **50 236 €**



■ Produits de la générosité du public, 17 %
■ Autres fonds privés, 53 %
■ Subventions et autres concours publics, 20 %
■ Autres produits, 11 %



Nos projets 2020/2021

L'accroissement continu de la précarité dans notre département nous entraîne en 2021 à progresser dans plusieurs directions, à savoir :

La recherche de nouveaux bénévoles désireux de partager leurs connaissances et leur savoir faire.

Développer la formation au sein des secteurs

Augmenter nos démarches auprès des donateurs pour en trouver des nouveaux et en incitant les plus fidèles à opter pour un prélèvement automatique.

Accroître la recherche de nouveaux partenariats en intervenant auprès des entreprises, des grandes surfaces et autres...

Mis en forme : Police : (Par défaut) Arial, 7 pt, Italique

Dépenses par activité

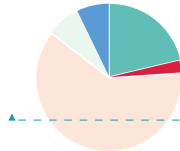
1 : Solidarité France 21% (76060)

2 : Pauvreté précarité 62% (219 980 €)

3 : Père Noël vert 7% (26 093 €)

4 : Vacances 7% (25 714 €)

5 : J.O.V. 3% (9 441 €)

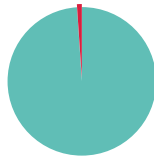


■ Animation du réseau de solidarité en France, 21 %
■ Pauvreté Précarité, 62 %
■ Père Noël Vert, 7 %
■ J.O.V., 3 %

Générosité du public

La générosité du public est dédiée à **99 %** à la solidarité dans notre département.

1% pour les urgences à l'étranger.



■ Réalisées en France, 99 %
■ Réalisées à l'étranger, 1 %

La générosité du public comme levier pour la solidarité

L'EFFET MULTIPLICATEUR illustre la complémentarité des solidarités financières et matérielles. Il est calculé à partir du montant de nos missions sociales en France et dans le monde (363 223€), augmenté de la solidarité matérielle (valorisée à 457 272€) et du bénévolat (valorisé à 1 002 723€). Cette somme est ensuite rapportée aux ressources financières collectées en 2019 (476 264€). Ainsi, l'année dernière, pour 10 euros reçus, le Secours populaire a réalisé l'équivalent de 38€ de solidarité matérielle ou financière. Ce ratio illustre précisément l'importance de la mise en mouvement du bénévolat et de la complémentarité nécessaire des différentes formes de solidarité

Je soutiens les actions du Secours populaire français et je fais un don

15 euros
 30 euros
 50 euros
 Autre montant

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

E-mail

Bon à retourner avec votre chèque au

Vous recevrez un reçu fiscal qui vous permettra de bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 75 % du montant de votre don dans la limite du plafond de 1000 euros (jusqu'au 31/12/2020). Au-delà, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 % de votre don dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Je souhaiterais vous soutenir régulièrement toute l'année. Merci de m'adresser, par courrier, un bon de prélèvement automatique à remplir.

Je souhaiterais recevoir (par courrier et en toute discrétion) une documentation sur les legs, les donations et les assurances vie en faveur du Secours populaire français.

Dons en ligne sur www.secourspopulaire.fr

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le Secours populaire français 8711 rue Froissart 75140 Paris Cedex 03, représenté par son Directeur général. Ces données sont destinées au Secours populaire français et aux tiers qu'il mandate à des fins de gestion interne, pour répondre à vos demandes, faire appel à votre générosité, vous adresser votre reçu fiscal ainsi que des informations sur les missions du SPF et vous remettre la carte de donateur. Ces données sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées. Le Secours populaire français ne transfère pas les données en dehors de l'Union Européenne. Les données ne sont ni louées, ni échangées, ni vendues à des tiers. Conformément à la loi « informatique et libertés » et à la réglementation européenne, vous pouvez accéder à vos données personnelles. Vous bénéficiez également d'un droit d'opposition à vos données pour leur rectification, limitation ou effacement et vous opposez à leur utilisation, en contactant le Service relation donateur au 8711 rue Froissart 75140 Paris cedex 03 ou à l'adresse relation.donateurs@secourspopulaire.fr. Vous pouvez également écrire à notre Déléguée à la protection des données au 8711 rue Froissart 75140 Paris cedex 03 ou par mail à l'adresse dpo@secourspopulaire.fr ou introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Des finances au bénévolat